

Editorial

Chères Maronnaises, chers Maronnais,

Alors que les beaux jours sont définitivement installés et que les vacances se profilent, il est temps de revenir sur les moments forts qui ont jalonné la vie de notre commune de février à ce mois de juin. Ce fut une période dense, mêlant événements festifs, avancées concrètes et défis à relever. Le printemps a vibré au rythme de la convivialité et du partage. Je garde un souvenir ému du magnifique concert qui a enchanté notre église, avec les chorales Velles-Canto et Meli-Melo, offrant à tous un moment d'exception dans ce lieu chargé d'histoire. L'esprit sportif était également à l'honneur avec la course cycliste « Grand prix Mâron-Sassierges » qui a traversé nos rues, attirant de nombreux spectateurs et je salue l'engagement de tous les bénévoles qui ont participé.

Notre cadre de vie, une priorité constante, a connu de belles évolutions. Vous avez pu vous rendre compte de l'embellissement de la place du Château, avec la plantation de charmes pyramidaux. De même, la végétalisation de la cour de l'école qui englobe le circuit d'apprentissage du code de la route à nos enfants est un projet qui me tient particulièrement à cœur. Elle offre à nos enfants un environnement plus agréable. Désimperméabilisation et renaturation des sols sont des incontournables que nous impose le changement climatique.

Le projet d'un parc éolien industriel sur notre commune a reçu un deuxième refus venant de M. le Préfet. C'est une décision importante qui vient à la suite du premier refus de l'enquête publique. Cependant, le promoteur JPEE a décidé d'exercer son droit de recours contre la décision de M. le Préfet, devant la Cour d'Appel de Bordeaux. Nous suivons attentivement l'évolution de ce dossier, bien sûr nous irons jusqu'au bout et nous utiliserons l'ensemble des moyens juridiques pour faire échouer ce projet monstrueux.

Enfin, l'approche de l'été annonce le coup d'envoi de travaux essentiels pour notre commune. La rénovation des vestiaires du stade est un investissement nécessaire pour faire des économies d'énergie et bien sûr, je salue l'ensemble des membres du club l'AS de Mâron pour la montée en 3^{ème} division départementale.

Les travaux de voirie sur certaines routes communales et d'aménagement des bords de chaussée vont débuter. Il y aura aussi le curage des fossés, une étape cruciale pour l'entretien de nos infrastructures et la gestion des eaux pluviales.

L'installation de l'éclairage public LED est maintenant terminée mais il nous faudra encore remplacer certaines horloges de commande.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers l'ensemble des services municipaux, en particulier à la nouvelle équipe technique, Sylvain Ribière et Quentin Debelleix pour leur travail, ainsi qu'à vous tous, chers habitants, pour votre participation active à la vie de notre commune. C'est en unissant nos forces que nous façonnons l'avenir de notre beau territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Gilbert Blanc Maire de Mâron en Berry



Un coup de chapeau aux hommes du Liennet

Félicitations aux employés du syndicat du Liennet qui par tous les temps sont là pour entretenir et réparer les fuites d'eau. Les pieds dans l'eau et la boue, dans des positions très inconfortables, car il faut coûte que coûte remettre l'eau.

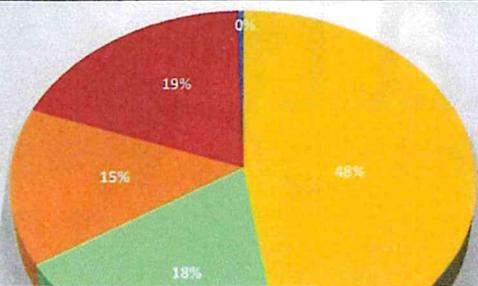
Creuser, réparer, reboucher, purger, même si il faut y passer une partie de la nuit.

Quoi dire de plus ?

Chapeau messieurs, et MERCI .

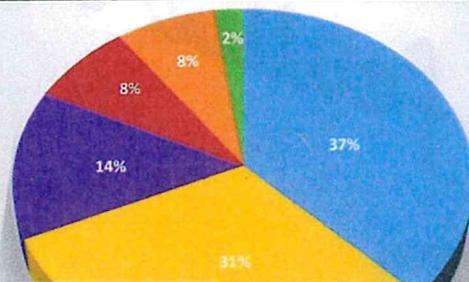
Présentation du budget 2024

Recettes 2024 réalisées : 921 299.60 €



■ Impôts et taxes : 438 319.78 €
■ Dotations Etat, Région, ... : 169 580.69 €
■ Recettes d'investissements : 135 710.40 €
■ Produits du domaine soit : (bois, périscolaire, loc. salles ...) : 173 685.96 €
■ Divers : 4 002.77 €

Dépenses 2024 réalisées : 721 075.20 €



■ Frais de personnel et élus : 269 924.23 €
■ Gestion courante : 222 849.59 €
■ Subventions et contributions ext. : 100 863.49 €
■ Emprunts : 55 511.24 €
■ Dépenses d'investissements : 55 855.36 €
■ Divers : 16 071.29 €

Les taux d'impositions communaux restent inchangés

En substance, si une commune gère ses finances publiques de manière rigoureuse et efficace, elle est en mesure de maintenir ses taux d'imposition stables, voire de ne pas les augmenter. Une gestion saine des recettes et des dépenses permet d'éviter de compenser un déficit budgétaire par une hausse de la fiscalité locale. Cela inclut une optimisation des dépenses, une recherche de subventions et une bonne anticipation des besoins financiers.

Les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants :

- Plantations : 1 661,65 €
- Installation d'une climatisation dans la salle de la Mairie : 5 826,67 €
- Remplacement de fenêtres et portes dans les bâtiments communaux : 9 233,38 €
- Remplacement de deux poteaux incendie : 6 676,04 €
- Achat d'une balayeuse et perceuse à colonne pour le service technique : 6 368,04 €
- Achat d'un four, d'une cellule de refroidissement et de plats pour le restaurant scolaire : 16 986,74 €
- Achat d'un jeu extérieur pour les enfants : 559 €
- Achat de panneaux routiers : 860,50 €
- Participation aux travaux du SDEI pour le renforcement du réseau électrique : 409,22 €
- Achat de chaises et de tables pour la salle de la Mairie : 2 280 €
- Achat de mobilier scolaire : 2 827,86 €

Les projet 2025 :

Ce chapitre regroupe les principaux investissements prévus en 2025 et qui sont les suivants :

- Remplacement de deux poteaux incendie,
- Equipements pour ralentir la vitesse (panneaux, coussins, balises),
- Achat d'équipements pour le service technique (rigoleuse, karcher),
- Achat d'un appareil de cuisson multifonction pour le restaurant scolaire,
- Equipements de prévention pour les agents,
- Installation de lampadaires solaires (stade, mairie, chemin des carrières, Tilliaire, Piou, ...),
- Participation aux travaux du SDEI pour le renforcement du réseau électrique,
- Plantations,
- Acquisition de parcelles,
- Installation d'un parcours de santé au stade,

Pour 2025, les prévisions de dépenses au sein de ce chapitre sont estimées à 148 133,74 €.

Tour du monde culinaire à la cantine scolaire

Préparez vos papilles pour un voyage culinaire autour du monde, sans quitter Mâron ! Paul, notre chef talentueux, et son adjointe Méline nous embarquent dans une aventure gustative pas comme les autres. Chaque mois, ils nous proposent un plat typique d'un pays différent, choisi en fonction de sa fête nationale.

En février, c'est la Chine qui a donné le coup d'envoi de ce délicieux périple. Pour nos 100 repas quotidiens, les cuisiniers ont préparé de savoureux nems, un émincé de bœuf aux oignons accompagné de l'indispensable riz cantonnais. Pour couronner le tout, la médiathèque a participé à l'événement avec des lectures sur le Nouvel An Chinois, offrant une immersion culturelle complète.

Mais l'aventure est loin d'être terminée ! ont suivi les plats de Nouvelle-Zélande, d'Argentine, du Sénégal, de Norvège, d'Italie, des États-Unis, du Mexique et d'Espagne. Le grand final de ce tour du monde culinaire nous emmènera au Maroc, avec un délicieux tagine de poulet.



A la Médiathèque Alfred de Musset



Juillet : Partir en Livre Cet été, la médiathèque sera ouverte **tout le mois de juillet aux horaires habituels pour vous accueillir**. Elle participe à "Partir en Livre", la grande fête du livre jeunesse organisée par le Ministère de la Culture nous vous invitons à explorer la thématique "**Les animaux et nous**" !

Venez profiter de notre sélection de livres sur les animaux et amusez-vous avec des jeux géants prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Indre. C'est l'occasion parfaite de découvrir de nouvelles histoires et de passer un bon moment.

Août : Fermeture Annuelle pendant tout le mois d'**août**

Rentrée et Automne : De Belles Animations en Préparation ! Pour le mois de **septembre**, nos animations seront en pause, le temps que chacun retrouve ses marques après la rentrée. Mais ne vous inquiétez pas, la fin de l'année sera riche en événements ! Nous vous préparons de belles surprises pour **octobre, novembre et décembre**. Restez connectés pour connaître le programme détaillé !

100 % LED pour l'éclairage public



C'est fait, 100% LED pour l'éclairage public :

Un succès malgré les intempéries. Félicitations pour avoir atteint 100% d'éclairage public en LED ! C'est une belle réussite, malgré les retards dus aux conditions météorologiques. Merci à notre artisan électricien local, il reste encore quelques horloges à changer avant l'hiver.

Une cour d'école métamorphosée : Quand l'a

Face aux défis du réchauffement climatique et des vagues de chaleur, de plus en plus de collectivités agissent. L'exemple de notre école est une illustration parfaite de la manière dont des actions concrètes et volontaristes peuvent faire la différence.



Le casse-tête du choix des végétaux.

Nos critères de sélection étaient les suivants : plutôt des plantes et arbustes persistants, qui fleurissent, qui résistent à la chaleur et ne demandent pas trop d'eau et surtout non toxiques, car ne l'oublions pas, nous sommes dans une cour d'école primaire.

Un apprentissage en pleine nature :

Cette nouvelle cour devient un véritable laboratoire à ciel ouvert. Les enfants pourront observer le cycle de la nature, la biodiversité qui s'y installera, et même participer à l'entretien, renforçant leur lien avec l'environnement et leur conscience écologique.

Une meilleure gestion de l'eau : Les surfaces perméables permettront l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, réduisant ainsi le ruissellement et contribuant à recharger les nappes phréatiques, un atout précieux en période de sécheresse. Une cuve de récupération d'eau de pluie a été installée ainsi qu'un pluviomètre et des arrosoirs de toutes les couleurs mis à la disposition des enfants sous le contrôle des maîtresses. Un composteur en bois a aussi été fabriqué et installé.

Un "Coup Double" Gagnant : Végétalisation



Un bel outil et une Synergie parfaite, apprentissage par l'expérience, développement de l'autonomie, sensibilisation précoce :

Avec la végétalisation de la cour de l'école et la renaissance du parcours de sécurité routière, avec des passages piétons, rond-point, voies uniques et à double sens, il y a tout pour apprendre à nos enfants les bons comportements sur la voie publique.

Je remercie d'abord nos deux agents techniques, les maîtresses et les enfants qui ont fait preuve de patience pendant les travaux, et aussi les personnes qui ont participé aux plantations et au traçage du parcours de sécurité routière.

Le Maire

on locale devance les hausses de températures

La séquence des travaux est impressionnante – dégoudronnage, suppression des 10 cm de béton caché sous le bitume, creusement des fosses de plantations, remplissage avec de la terre végétale et de la terre de bruyère pour les camélias, amendements, terreau, plantations et enfin le paillage de copeaux – révèle l'ampleur et la technicité d'un tel projet. Ce n'est pas seulement un embellissement, mais une véritable ingénierie écologique qui a été mise en œuvre.



Les bénéfices d'une telle transformation sont immenses :

Une île de fraîcheur vitale : En supprimant les surfaces minérales qui accumulent la chaleur, la cour offrira désormais un refuge significatif contre les températures estivales écrasantes. Les arbres : un érable, un olivier et un lagerstromia viennent compléter les 2 tilleuls et les 2 mûriers platane précédemment plantés ainsi que les nombreux arbustes et végétaux assureront une ombre naturelle et un rafraîchissement par évapotranspiration, rendant les récréations plus agréables pour les enfants.

Un espace de jeu et de bien-être amélioré :

Au-delà des aspects environnementaux, la nouvelle cour offrira un cadre de jeu plus stimulant, diversifié et apaisant, favorisant le bien-être physique et mental des élèves.

Sécurité Routière, la Cour d'École réinventée :



En s'exerçant dans un environnement sécurisé et ludique, les enfants intègrent les bons réflexes et les comportements responsables qui leur seront essentiels tout au long de leur vie.

Le parcours de sécurité routière transforme une partie de cet espace en une salle de classe à ciel ouvert, dédiée à l'acquisition de compétences vitales pour la vie en société.

Un travail titanesque réalisé en régie et à peu de frais (environ 2500 € de fournitures, géotextile, amendement, végétaux, paillage, peinture, etc.) par nos 2 nouveaux agents techniques, Sylvain Ribière et récemment Quentin Debelleix qui nous a rejoint. Ce n'est donc pas seulement une prouesse technique et environnementale, mais plus encore, car notre école devient un modèle d'innovation et d'adaptation.

Une réussite dont notre commune peut être fière !

2 Chorales pour Mâron en Berry



Les chorales Velles Canto et Méli-Mélo, bien connues des habitants de Mâron et des environs, se sont produites samedi 5 avril en l'église Saint-Pierre.

Elles sont dirigées par Valérie Jugy et comptent une cinquantaine de choristes. Leur répertoire est très varié, allant du classique aux chants du monde (corses, russes, boliviens, espagnols.)

Les places étaient limitées, l'église était pleine et le moment était extraordinaire. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette merveilleuse soirée.

Cyclisme: Grand prix Mâron-Sassièrges



Quel événement ! Le Grand Prix cycliste Mâron - Sassièrges a encore tenu toutes ses promesses cette année, un vrai rendez-vous financé par les deux communes, comme de coutume. Après une belle bagarre sur le parcours, c'est finalement Gérard Marot qui a levé les bras !

Ce n'est pas une surprise quand on sait qu'il est triple champion de France des masters. Il a su placer son sprint final au bon moment pour s'imposer. Félicitations à Gérard Marot pour cette nouvelle victoire, et un grand bravo à l'UCC et aux 2 communes pour l'organisation de cette course qui ravit les passionnés de cyclisme chaque année !

Reprise du Centre de loisirs par la Mairie

L'accueil de loisirs désormais géré par la Mairie, accueille les enfants, domiciliés à Mâron ainsi que ceux d'autres communes à partir de 3 ans ou dès leur entrée en école maternelle et ce jusqu'à 14 ans.

Il est ouvert :

- Les mercredis : de 9h à 17h, avec une garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir. Inscription à la journée ou à la demi-journée avec repas. Pour les enfants venant que le matin, départ à 13h30 et pour ceux venant que l'après-midi arrivée à 11h45.

- Les vacances scolaires : (sauf : Noël et de mi-juillet à mi-août), de 9h à 17h, avec une garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir. Inscription à la journée uniquement. Les tarifs sont déterminés par délibération du conseil municipal et dégressif en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants.



Lors des dernières vacances d'hiver et de printemps, une quarantaine d'enfants ont profité d'un programme attractif et de jeux variés organisés par Mme VALIN, directrice, Mme THÉVARD, animatrice ainsi qu'avec l'aide d'animateurs complémentaires.

Rappel des bons gestes pour le bon voisinage



Matériels bruyants

Ces travaux sont donc autorisés, par arrêté préfectoral, aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



Animaux

Chaque propriétaire doit veiller aux aboiements répétés et intempestifs et à ramasser les déjections de ses animaux.



Trottoirs et accotements

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant que locataire ou propriétaire.



Entretien végétaux

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public pour garder libre le passage des piétons sur les trottoirs et la hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement pour la visibilité est indispensable à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.



Dépôts sauvages

Ils sont sanctionnés par une contravention de 1500 € maximum jusqu'à 3000 € en cas de récidive. Les dépôts au pied des conteneurs à verres sont interdits et considérés comme dépôts sauvages.



L'entretien du cimetière est l'affaire de tous !

Depuis l'interdiction d'utiliser les désherbants systémiques (Roundup) l'entretien des cimetières est compliqué tant pour les communes que pour les particuliers. Concessionnaire ou ayant droit, doivent entretenir leurs sépultures, arracher les mauvaises herbes sur les tombes, débarrasser les plantes et fleurs fanées, nettoyer les pierres tombales, trier les déchets dans les bacs prévus à cet effet.

La Place du Château se met au Vert



La Place du Château vient de connaître une transformation majeure, misant sur la végétalisation pour sublimer son cadre historique et offrir un espace public plus agréable. Au cœur de ce projet, la plantation de neuf charmes pyramidaux (*Carpinus betulus* 'Fastigiata') permet de restructurer visuellement la place et de mettre en valeur son patrimoine. Ces arbres, choisis pour leur silhouette élancée et leur feuillage dense, ne sont pas seulement un ajout esthétique. Ils joueront un rôle essentiel dans la délimitation des espaces, créant une structure naturelle qui accompagnera le regard et invitera à la flânerie. Leur forme pyramidale, naturellement élégante, s'intégrera harmonieusement à l'architecture environnante sans masquer les perspectives sur le château. Au-delà de l'aspect visuel, cette initiative s'inscrit dans une démarche de développement durable. C'est une démarche qui allie respect du passé et vision d'avenir, faisant de la Place du Château un lieu où histoire et nature se rencontrent pour le bien-être de tous. Cette végétalisation a été réalisée par nos agents communaux, Sylvain et Quentin, coût 360 € seulement, plus vert, plus frais et plus accueillant.

2ème Marche de la Société Vigneronne Saint Vincent



Ce dimanche 6 avril, la Société Vigneronne de la saint Vincent a organisé sa deuxième marche annuelle. Un événement couronné de succès. Au total, 140 marcheurs ont participé, choisissant parmi quatre parcours différents : 6, 9, 13 et 18 km, de quoi satisfaire tous les niveaux d'endurance.

Les participants ont eu l'occasion de découvrir les paysages de Mâron, explorant ses chemins et ses sous-bois. La journée a été d'autant plus agréable que le soleil était au rendez-vous, contribuant à la réussite de l'événement.

Le président de l'association, Nicolas Dion et l'ensemble des bénévoles, peuvent se féliciter de cette belle réussite. Pour clôturer la marche, un vin d'honneur a été offert à l'arrivée, comme le veut la tradition de l'association.



« La revanche »

Football : l' A.S. Mâron monte en troisième division



L'équipe de Paul Guiblin a finalement accédé à la D3. Cette promotion survient un an après une déception dûe à des raisons administratives qui avaient empêché leur montée.

Les Maronnais ont ainsi pris une éclatante revanche.

Carnaval ensoleillé pour Familles Rurales



L'association Familles Rurales a célébré le Carnaval lors d'un après-midi joyeux et coloré. Une vingtaine d'enfants ont répondu à l'invitation du président Philippe Bodin et de son équipe, rivalisant d'imagination dans le choix de leurs déguisements.

C'est sous un soleil radieux que les jeunes "carnavaleux" ont défilé dans les rues du village, accompagnés de leurs parents, pour le plus grand plaisir de tous.

Cérémonie du 8 mai 2025



Le 8 mai, la traditionnelle cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts où nos héros ont été mis à l'honneur. Les porte-drapeaux et les habitants étaient présents, et le maire a prononcé un discours.

